



Dans 40% des collèges et 75% des lycées, les élèves peuvent fumer sans trop de problème

Rubrique : actualités - Date : mardi 4 mars 2003

France Soir, Le Parisien, La Croix et Libération annoncent qu'une étude de la Fédération française de cardiologie, publiée aujourd'hui et menée dans le cadre de sa campagne intitulée : « jamais la première cigarette », montre que le tabac est « un phénomène tabou » chez les jeunes. L'étude a été menée auprès de 2013 pré-adolescents âgés de 10 à 15 ans. 40% d'entre eux refusent de dévoiler leur identité (contre 10% l'an dernier), de peur d'être dénoncés à leurs parents. Pourtant, l'étude atteste qu'un parent sur quatre accepte de voir son enfant fumer. L'enquête met en avant « le regard plus critique de la société qui pousserait les jeunes à fumer en cachette, principalement par peur du regard des autres ». D'après le ministère de l'Education nationale, qui vient de répéter dans une circulaire que la loi Evin doit être strictement appliquée dans les établissements scolaires, « dans 40% des collèges et 75% des lycées, les élèves peuvent fumer sans trop de problème et notamment dans les cours de récréation ». Malgré cela, 24% des adolescents pensent encore que « celui qui fume a beaucoup d'amis » et l'âge moyen de la première cigarette reste stable : 11.3 ans.

Le Monde annonce que toute publicité sur le tabac sera interdite en 2008. Ainsi, l'OMS a adopté samedi 1er mars, le texte final du premier traité international de lutte contre le tabagisme. Après plus de deux ans de négociations, la Convention prévoit que « chaque patrie, dans le respect de sa constitution, instaure une interdiction totale de toute publicité en faveur du tabac, ainsi que de la promotion et du parrainage » .